

proposée par l'honorable ministre des Approvisionnements et Services (M. Richardson). La même chose s'applique au député de Mackenzie (M. Korchinski) . . .

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre. La présidence fera remarquer à l'honorable député que la pratique de la Chambre veut qu'aucun député ne doive faire réflexion sur les scrutins tenus à la Chambre. Il s'agit de décisions de la Chambre, et celle-ci doit les accepter globalement.

Deuxièmement, je veux profiter de l'occasion pour lui rappeler qu'il s'éloigne énormément du sujet, même s'il n'a peut-être pas encore commencé à parler des deux motions à l'étude, et je l'inviterais à rattacher le plus tôt possible ses remarques au débat en cours.

**M. Roy (Laval):** Monsieur le président, j'en arrivais justement au problème dont nous avons à traiter. On constate la sorte de collaboration que nous avons actuellement!

Il est tout à fait normal de demander des revenus additionnels. L'agriculture a subi des transformations et, d'une façon peut-être plus rapide, les normes de production, les taux de productivité s'y sont accrus peut-être plus rapidement que dans n'importe quelle autre industrie. Si nous continuons à produire indépendamment de la demande des marchés, c'est tout à fait normal et logique dans ce secteur économique, mais si nous ne pouvons trouver de marchés, le prix de vente diminue, de même que les profits de l'agriculteur.

• (5.40 p.m.)

Grâce à la découverte de nouvelles variétés de céréales, à l'utilisation rationnelle des fertilisants et à des méthodes de culture améliorées, la production des céréales, dans les provinces de l'Ouest, a été marquée, depuis quelques années, par une explosion de la production.

Je crois que cette situation n'est pas une caractéristique exclusive au domaine des céréales, car on l'a connue dans la production du poulet de grill et du porc. Si nous produisons une quantité excédant de 3 ou 4 p. 100 la consommation, les prix sont directement influencés et le revenu du producteur est d'autant plus touché.

Je crois que l'adoption d'une mesure concernant la loi sur la stabilisation des prix—le bill C-244—basée sur la moyenne de 5 ans constitue certainement une solution à long terme visant à stabiliser la production agricole, surtout si nous considérons qu'en révisant notre politique laitière, nous avons établi un volume de production en fonction de la consommation.

Depuis lors, lorsque nous avons étudié la politique laitière, les membres du Crédit social et de l'opposition ont vainement critiqué le ministre de l'Agriculture (M. Olson) d'avoir réussi à stabiliser la production en fonction des marchés.

Depuis cette époque, grâce à la politique laitière du gouvernement, il faut produire en fonction des marchés. L'industrie laitière a connu du succès, et même si les producteurs laitiers ne sont pas tout à fait heureux, ils ont réalisé à quel point le gouvernement est sérieux et désire que leur production soit rentable.

Le problème n'en est pas un de production. Que ce soit dans le domaine des céréales, dans celui du porc ou de la volaille, le problème réside dans l'établissement d'une planification ordonnée de production en relation avec la mise en marché. Tel est l'objectif visé par le gouvernement actuel.

Je demanderais à mes collègues—parce que certains députés ont mentionné l'importance de cette solidarité—d'aider les producteurs. Quant au bill C-176, les agriculteurs attendent son adoption pour mettre de l'ordre dans leur production agricole. Ils l'attendent, mais nous sommes encore à discuter un bill visant à aider les producteurs de l'Ouest que nous désirons protéger. Il faut nous donner cette chance, de façon que les producteurs de l'Est ou de l'Ouest se rendent compte de l'importance et du sérieux du gouvernement actuel, qui désire mettre de l'ordre dans la production.

[Traduction]

**Des voix:** Le vote.

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Monsieur l'Orateur, je prie mon collègue d'en face de bien vouloir patienter quelques instants. J'ai quelques remarques à faire. Nous avons l'intention d'appuyer l'amendement proposé par le député assis à ma gauche. Je donnerai quelques raisons par la suite.

À la suite de l'admonestation de Votre Honneur, je pense pouvoir répondre à une question posée par le député de Brant (M. Blackburn). Il a fait un très bon discours. Il a posé une question et voulu savoir si le fait de la poser était un signe de naïveté. Je n'ai jamais pensé que l'on pût qualifier de naïf aucun des députés assis à notre gauche. Je dis cela sans la moindre méchanceté. La naïveté serait plutôt le fait de certains de ceux qui les ont élus et qui pourraient le regretter durant le reste de leur vie. Cependant je ne puis répondre à la place de mes collègues.

Parfois nous parvenons à des décisions spontanées quant à la manière de consigner notre vote. J'essaierai de répondre à la question du député. Aujourd'hui nous avons estimé que la situation et les mesures prises par le gouvernement étaient telles que nous devrions consigner notre opposition à sa façon d'agir précipitée. Nous avons procédé ainsi et appuyé la motion, mais celle-ci s'est soldée par un échec. Le gouvernement a réussi à tirer parti au maximum de sa majorité exceptionnellement obéissante. Je n'étais pas d'accord avec la décision prise, je refusais de l'accepter. Une fois la décision prise, je n'étais pas enclin à appuyer l'amendement proposé.

**Une voix:** Qui fait preuve de naïveté maintenant?

**M. Baldwin:** Je ne m'attends pas à une manifestation de naïveté de la part de mes amis. Je pense parfois que les députés qui me font face sont beaucoup plus portés à la naïveté que les messieurs assis à ma gauche. Sans aucun doute, ces derniers sont socialistes.

**Des voix:** Bravo!

**M. Baldwin:** Nous le savons bien, et cela ne nous pose pas de problème. Il y a des années, j'allais à une école de Vegreville, localité bien représentée aujourd'hui. Mon professeur nous disait souvent: «Je soupçonne qu'il y a une anguille sous roche. Je la sens dans l'air. Je vais la détruire dans l'œuf.»

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Baldwin:** Ce sont les quasi-socialistes qui nous font face qui nous laissent perplexes. En refusant d'appuyer cet amendement à l'étape du rapport, ils ont prouvé qu'ils tenaient, plus que les députés assis à ma gauche, à l'établissement, dans ce pays, d'un certain socialisme. Je suis bien aise qu'on ait proposé cet amendement. Au comité